

Annexe 1

CHARTRE de déontologie

Adhérents de Digital Aquitaine

Préambule

L'association Digital Aquitaine a pour mission principale le développement des entreprises numériques de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle est structurée en communautés thématiques (les Domaines d'Excellence ou « DomEx »), organisées autour de marchés ou de technologies : e-santé, les transports intelligents, le commerce connecté ou la simulation numérique, avec pour missions l'animation des communautés, le soutien à l'émergence de projets, la promotion en France et à l'international.

Chaque DomEx fédère un réseau régional d'acteurs membres dans la thématique qu'il adresse.

Les membres de chaque DomEx ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets innovants destinés à favoriser le développement économique et l'emploi en Nouvelle-Aquitaine.

Adhérer à un (ou plusieurs) DomEx, c'est choisir de partager des compétences et des connaissances, des réussites et des risques, des visions et des objectifs.

C'est la volonté de construire un cadre rassurant et propice au développement des partenariats et projets qui a conduit DIGITAL AQUITAINE à se doter de la présente charte de déontologie.

Objet

La présente charte a pour objet de formaliser au sein de DIGITAL AQUITAINE et ses DomEx les valeurs communes et les règles de bonne conduite auxquelles chaque adhérent est invité à se conformer.

Champ d'application

Cette charte s'applique à tous les adhérents de Digital Aquitaine. Elle doit être ratifiée par le représentant de la structure adhérente, qui s'engage à la faire respecter par l'ensemble de ses collaborateurs.

La présente charte s'applique également aux salariés et représentants de Digital Aquitaine.

Engagements de Digital Aquitaine et ses DomEx

Les personnes salariées et les représentants élus du DomEx et de Digital Aquitaine exercent leurs fonctions dans **l'intérêt général**. Ils doivent, notamment, prendre en compte la pluralité des organismes, établissements et entreprises et agir de manière **impartiale et équitable** vis-à-vis d'eux. Chacun d'entre eux est tenu à la **discrétion et à la confidentialité** quant aux informations dont ils prennent connaissance dans le cadre de la vie de l'association.

L'équipe permanente de Digital Aquitaine et de ses DomEx s'engage à mobiliser tous les moyens nécessaires au soutien des adhérents dans le cadre des missions qui relèvent de l'association, dans la limite de ses ressources disponibles (humaines, financières...).

Digital Aquitaine est **garant du respect des règles de déontologie** précisées dans le cadre de la présente charte.

Engagements des adhérents de Digital Aquitaine et de ses DomEx

Adhésion :

Chaque Adhérent s'engage à renseigner de façon honnête et transparente les critères caractérisant son adhésion (activité, taille, chiffre d'affaires, ...)

Les adhérents du DomEx s'engagent **à favoriser l'accomplissement de projets de recherche et développement** notamment par une participation active aux échanges organisés par Digital Aquitaine et ses DomEx, par l'entraide et le respect mutuel entre les adhérents en fonction des domaines de compétences et d'activités de chacun, selon un principe de complémentarité.

Déontologie :

Chaque adhérent d'un DomEx est tenu de garantir la **confidentialité et la sécurité des informations** des autres adhérents, portées à sa connaissance dans le cadre des actions de l'association. Il ne doit pas divulguer à l'extérieur du DomEx – Digital Aquitaine les informations confidentielles qui lui ont été transmises du fait de son appartenance à l'association et à ses composantes.

Par ailleurs, chaque membre est tenu de respecter la **propriété intellectuelle** de ses interlocuteurs.

Bénévolat :

L'Adhérent s'engage à participer aux activités du DomEx, à titre bénévole, et dans ce cadre le fera dans l'intérêt général. Aussi, il veillera à ne pas y participer dans le but de présentation/prospection commerciale.

Chaque membre s'engage à une obligation de **discrétion, de confidentialité et de réserve** dans les relations avec toutes personnes physiques ou morales, **extérieures au DomEx – Digital Aquitaine**, concernant leurs activités au sein de cette association et les projets de l'association.

Engagements en termes de communication

Les adhérents d'un DomEx communiquent à ce DomEx et Digital Aquitaine les informations légales et autorisées pouvant concourir au développement de l'association. Ils autorisent le DomEx et Digital Aquitaine à utiliser ces informations dans le cadre de la communication et la valorisation des actions de l'association.

Les adhérents veilleront à promouvoir l'image de l'association et éviter ainsi tout comportement ou attitude susceptible de porter atteinte à cette image et nuire ainsi à sa réputation.

Digital Aquitaine et ses DomEx autorisent l'utilisation de leur image pour toute communication sur les actions et projets développés dans la cadre de l'association.

Exécution de la présente charte

Chaque adhérent de Digital Aquitaine et ses DomEx reconnaît avoir pris connaissance du texte de la présente charte et prend l'engagement d'en respecter le contenu. Il appartient à chacun d'eux, en cas de doute sur la conduite à adopter, de consulter les équipes permanentes de l'association.

Dans le cas du non-respect de la présente charte de déontologie, le Conseil d'Administration de Digital Aquitaine pourra prononcer l'exclusion du ou des adhérents conformément à l'article 7 des statuts de Digital Aquitaine.

« L'adhésion à DIGITAL AQUITAINE implique l'acceptation sans réserve de la présente charte. »